CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E107853** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000

Raison sociale : SOCIETE LOUIS CHARPENET

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/02/2023

Capital : 33 440

54 BOULEVARD CAMILLE DAGONNEAU
58640 VARENNES-VAUZELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS A253

Siret : 429 628 324 00163

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F06052P/1244.001/557580

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F06052P/1244.001/557580

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 86 37 11 47 **Fax :**

Portable : 06 70 27 31 31

Responsabilité légale :
HOLDING R.C (887 600 807) / ROUSSET REMI PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.charpenet1951.com

E-mail : laureen.darnand@sarl-charpenet.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 781 312 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	7	11/06/2026
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection		28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/06/2026 10:28

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E107853** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE **24/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/02/2023
Capital : 33 440

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS A253

Siret : **429 628 324** **00163**
Code NACE : 1610B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F06052P/1244.001/557580

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F06052P/1244.001/557580

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SOCIETE LOUIS CHARPENET**

54 BOULEVARD CAMILLE DAGONNEAU
58640 VARENNES-VAUZELLES

Téléphone : 03 86 37 11 47 **Fax :**
Portable : 06 70 27 31 31

Site Internet : http://www.charpenet1951.com
E-mail : laureen.darnand@sarl-charpenet.fr

Responsabilité légale :
HOLDING R.C (887 600 807) / ROUSSET REMI PRÉSIDENT

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	11/06/2026
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	28/09/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.